



Habilitation électrique du personnel non électricien BO-HOV-Exécutant

Contenu de la formation

Le contenu de la formation répond à la norme NF C18-510.

70% Thèmes théoriques - 30% de pratiques :

Les grandeurs électriques
Les dangers de l'électricité ,accidents et incidents

Les mesures de protection
Limites, zones et opérations liées

Les équipements de protection
Condition et titres d'habilitations
Travaux hors tension (consignation)
Intervention

Les opérations spécifiques – Mesure de prévention

Les documents applicables et échangés
Rôle des différents acteurs et habilitations

Déroulement des opérations et prescriptions de sécurité

Procédure en cas d'accident électrique
Procédure en cas d'incendie électrique

Spécificités en fonction de mon titre

Mise en pratique sur des équipements techniques représentatifs du contexte professionnel - Présentation des équipements de protection

Méthode pédagogique

L'appropriation du savoir et du savoir faire s'appuiera sur une démarche ex positive, participative, démonstrative ou interrogative selon le cas et des exercices pratiques réalisés en atelier pédagogique.

Validation de la formation

Conformément à la norme, un Avis après formation « est délivré » ; celui-ci servira de base au renouvellement par l'employeur de l'habilitation de son salarié – Cet avis doit être archivé par l'employeur jusqu'au prochain recyclage de son titulaire

Un livret sera délivré au stagiaire en fin de formation sur la norme NF C18-510 personnel non électricien

Public

Personnel non électricien
– Devant réaliser des travaux, des interventions sur des installations électriques BT

Objectif de la formation

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de réaliser en sécurité des travaux d'ordre non électrique

- Réaliser en sécurité des travaux d'ordres non électrique dans un environnement présentant des risques électriques, en suivant les exigences de la norme NF C18-510 en vigueur

Les pré-requis

Savoir lire et écrire - Il est nécessaire d'être apte au travail dans son activité professionnelle. Avoir reçu préalablement une formation en électricité adaptée aux opérations qui lui sont confiées. Etre obligatoirement muni des équipements de protection individuelle (tenue de travail, chaussures de sécurité, écran facial, gants isolants ...) pour effectuer les travaux pratiques de la formation .

Modalité d'évaluation

En théorie : Evaluation sommative de type QCM conforme à la norme NF C18-510

En Pratique : Evaluation lors de la mise en situation conforme à la norme NF C18-510

Durée : 1 jour
Nombre d'heures:
7 heures

Code formation:
HE 100

Tarif €HT / pers :

Nombre de stagiaire minimum : 5

Nombre de stagiaire maximum : 12

Intervenant
Formateur expérimenté dans le domaine

INFORMATIONS ET DEVIS

Tel 09 83 85 89 21

Ou

m.chepy@formaeltech.fr

Ou

www.formaeltech.com